

REIMS / Mal de tête à la mairie

Il est minuit, « Docteur » Aissaoui...

La polémique rebondit à n'en plus finir sur la place publique. On aime ça. D'autant qu'en coulisses, personne n'est dupe de la farce, et surtout pas la maire de Reims : Ali Aissaoui est bien un médecin imaginaire. La fin du conte de fées, c'est pour très bientôt, cher « docteur »... En attendant, on lève un petit coin du voile.

LORS du conseil municipal de lundi et dans les médias d'État, en guise de contre-feu verbal aux informations publiées par l'union (éditions des 7 et 8 mai derniers), Ali Aissaoui s'est, une fois de plus et en public, prévalu de la qualité de médecin. « Il est médecin, a même renchéri Adeline Hazan, même s'il n'a pas passé sa thèse. Mais il n'est pas docteur et ne se présente jamais comme docteur. »

Une défense piteuse, indigne d'une magistrate de profession et surtout fausse.

Il suffit d'ouvrir n'importe quel dictionnaire pour lire qu'« un médecin est titulaire d'un diplôme de docteur en médecine ». Ce que confirme le conseil national de l'Ordre des médecins. Or, ce n'est pas le cas de M. Aissaoui puisqu'il n'a pas soutenu sa thèse. Il n'est donc pas médecin – encore moins médecin urgentiste, ce qui nécessite un autre diplôme – et usurpe bien cette qualité en se présentant ainsi, tout particulièrement sur une liste électorale.

Il suffit ensuite de quelques clics sur le site www.oumma.com pour constater que M. Aissaoui se présente bien comme docteur, et à plusieurs reprises. Cela

s'appelle tout simplement une usurpation de titre, ce qui déplaît fortement à l'Ordre – quoi que puisse en dire son représentant dans la Marne –, qui enquête sur l'affaire. Il n'est d'ailleurs pas le seul. Le « Docteur » devrait prendre garde...

Mais s'il veut clore l'affaire, au lieu de pérorer en ville, que M. Aissaoui nous fasse parvenir un droit de réponse en bonne et due forme avec copie de ses diplômes, nous publierons bien volontiers. Et Mme Hazan lui rendra peut-être la délégation dont elle l'a privé. On se demande bien pourquoi d'ailleurs, si son « médecin » est dans son bon droit... Ou plutôt, on ne se le demande pas, on sait : Adeline Hazan ne croit pas un traître mot des balivernes que lui conte Ali Aissaoui pour se sortir de la nasse. A suivre...

Vichy, La Croix, « Le Figaro »...

M. Aissaoui s'est aussi défendu, lundi, d'être antisémite (il aurait pu ajouter anti-sioniste, mais ne l'a pas fait). Admettons, mais il n'empêche que des tracts appelant au « boycott » (sic) de produits israéliens et américains ont bien été distribués lors d'une manifestation où M. l'ex adjoint à la démocratie locale a pris la parole en janvier dernier.

Ce tract anti-sioniste, au cas où certains en douteraient, l'union l'a en sa possession et le tient à la disposition de quiconque pourrait s'y intéresser, tout particulièrement la mairie et la justice française.

Il y est notamment écrit : « Le



Ali Aissaoui lors de la manifestation de janvier dernier à Reims, durant laquelle des tracts appelant au boycott de produits israéliens ont été distribués et des cris « Israël assassin », « Israël tueur d'enfants » proférés.

peuple palestinien est sans cesse soumis à l'injustice d'un État tyran, xénophobe et terroriste : l'État d'Israël, rebelle à toutes les résolutions des Nations Unies et cela avec la bénédiction des USA. Pour mettre fin à cette injustice, il nous suffit de faire un geste simple, accessible à tous : le boycott des marchandises israéliennes et américaines [...]. »

S'ensuit une liste longue comme le bras de produits ou de marques à boycotter, parmi lesquels Levi-Strauss ou Tati, mais aussi La Croix et Vichy, Banania et Carte Noire (c'est aussi fin que du Dieudonné...). Le Figaro et Le Monde font aussi partie des produits toxiques, mais l'union, pas encore. Sous cette liste figure également une petite mention sympathique en guise de conclusion : « Vérifier la provenance des fruits et légumes (avocats...) ». Toujours la recherche du bon goût...

Alors oui, que de tels appels puissent être distribués dans les rues de Reims sous prétexte de défendre le peuple palestinien et sans qu'aucune autorité ne réagisse, ça pue.

N'en déplaise à M. Aissaoui, à qui nous conseillons de bien vérifier la qualité de son avocat, et à Mme Hazan, furax et dupe de rien évidemment, mais qui fait comme si, politique oblige...

Guilhem BEAUQUIER